

Affaires courantes

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et du ministre de la Défense nationale): Madame la Présidente, pour la question du document produit en anglais, j'aimerais faire remarquer à ma collègue que le document a été préparé au cours des dernières heures et, malheureusement, il n'a pas été possible de le faire traduire. Toutefois, je m'engage à ce que le document soit traduit le plus rapidement possible. Devant cette belle unanimité de la Chambre, le gouvernement donne son accord également.

• (1520)

Mme le vice-président: Alors j'en déduis que l'honorable député de Fredericton—York—Sunbury a le consentement unanime de la Chambre pour présenter sa motion.

[Traduction]

M. Bird: Madame la Présidente, je crois que la résolution a été présentée dans les deux langues officielles.

[Français]

Mme le vice-président: Une copie française avait été déposée à la table, et je suis certaine qu'on se fera un plaisir de la faire porter tout de suite à l'honorable députée de Saint-Hubert.

Mme Venne: Madame la Présidente, quand j'ai mentionné que nous avons donné notre accord, c'était sur une résolution que j'avais à ce moment-là uniquement en anglais. Je comprends très bien que les règles de la Chambre demandent que ce soit toujours déposé, et en français et en anglais, mais lorsque j'en ai discuté, ce n'était qu'en anglais.

[Traduction]

Mme le vice-président: Nous avons maintenant les deux versions de cette motion. La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LA DÉRIVATION DES COURS D'EAU

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, j'ai encore une fois l'honneur de présenter une pétition au nom d'un grand nombre de pétitionnaires. Plus de 43 000 Canadiens auront ainsi manifesté leur inquiétude à l'égard de la préservation de la souveraineté canadienne en matière d'eau douce.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de s'assurer que l'eau est officiellement exclue de l'application de l'Accord de libre-échange nord-américain ainsi que de l'ALE.

LA VIOLENCE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer, en conformité avec l'article 36 du Règlement, une pétition signée par près de 500 habitants de la région métropolitaine de Toronto.

Ces gens veulent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que les crimes avec violence deviennent de plus en plus fréquents, que chaque acte de violence fait du tort au public et qu'il se produirait moins de ces crimes si on prenait certaines mesures législatives.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'adopter une loi applicable à tous les crimes commis avec violence et ayant pour effet d'imposer des peines beaucoup plus sévères, de permettre plus difficilement ou pas du tout la libération conditionnelle et de faire baisser l'âge limite dans la Loi sur les jeunes contrevenants.

Il me paraît approprié de déposer cette pétition au moment où l'on vient d'adopter la motion recommandant la classification des émissions de télévision.

LE JEU DU TUEUR EN SÉRIE

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Madame la Présidente, des parents et des grands-parents de ma circonscription demandent à faire interdire le jeu du tueur en série. Le jeu comporte un sac à dépouilles, 25 figurines d'enfants et quatre figurines de tueurs en série, et a pour objet de commettre des meurtres: le joueur qui a fait le plus de victimes est le gagnant.

Ce jeu est mauvais pour les enfants et, dans certains cas, pourrait même exercer un effet dangereux et suggestif chez des jeunes facilement impressionnables.

Venant d'une région qui a connu très récemment un triple meurtre commis dans un restaurant McDonald, je demande à la Chambre d'y réfléchir et d'exhorter le gouvernement du Canada à interdire la vente du jeu du tueur en série.

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Al Horning (Okanagan—Centre): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer quatre pétitions de la part d'Oscar Kleppe, John Semple, Angus Morrison et I.J. Dayton, qui ont recueilli les signatures de 118 habitants de ma circonscription. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement d'adopter une loi permettant de tenir un référendum dont le résultat aurait force exécutoire pour le Parlement. Il s'agirait d'inviter les électeurs à accepter ou rejeter l'utilisation de deux